



Achat appartement que j'occupe par mes enfants?

Par **marina**, le **16/07/2009** à **13:20**

Bonjour,

Ma voisine est retraitée , veuve et perçoit une petite pension de reversion.

Elle occupe un T2 loué 450euros/mois (dans notre secteur c'est le prix d'un mini studio)

Son propriétaire souhaite vendre cet appartement et lui propose à 150.000euros(prix plus que raisonnable par rapport au marché dans le secteur)

A 57 ans peut elle emprunter à sa banque???

Ou, j'avais pensé que ses 2 enfants majeurs et salariés empruntent pour acheter cet appartement en commun et lui sous-loue(ce qui leur permettraient de régler les échéances)

Est ce légal? et comment "monter" cette opération?

Merci d'avance à qui aura la gentillesse de me répondre